

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Guy Mettan, Anne Marie von Arx-Vernon, Jean-Marc Guinchard, Jocelyne Haller, Jean-Charles Lathion, Jean-Luc Forni, François Lance, Olivier Cerutti, Vincent Maitre, Bertrand Buchs, Delphine Bachmann*

*Date de dépôt : 28 novembre 2017*

## **Proposition de résolution**

### **pour le transfert des réserves des assurés LAMal en cas de changement de caisse**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que, pour l'année 2017, les primes d'assurance-maladie vont en moyenne augmenter, à Genève, de 9,7% pour les enfants, de 7,3% pour les jeunes adultes et de 5,7% pour les adultes ;
- que l'augmentation des primes se situe au-dessus de la moyenne nationale (4,5%) ;
- que les familles seront particulièrement touchées par ces hausses ;
- que le transfert des réserves des assurés lors d'un changement de caisse n'est pas prévu par la LAMal ;
- que certaines caisses maladie continuent ainsi de constituer des réserves qui se répercutent inévitablement sur les primes d'année en année ;
- que ce surplus des réserves ne profite jamais aux assurés,

invite le Conseil d'Etat

à demander aux Chambres fédérales de tout mettre en œuvre pour modifier la LAMal en vue de prévoir le transfert des réserves constituées dans une caisse vers la nouvelle caisse.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Année après année, les primes de caisses maladie ne cessent d'augmenter et ainsi de charger fortement les assurés. Les causes en sont multiples, notamment le vieillissement de la population, l'évolution des techniques médicales ou encore la constitution de réserves dans la nouvelle caisse des assurés qui font le choix d'en changer.

Le changement de caisse annuel des assurés pour un prestataire meilleur marché provoque souvent l'année suivant une hausse des primes de cette nouvelle caisse, et ainsi de suite.

Comme il est impossible de lutter contre le vieillissement de la population et difficile de lutter contre l'évolution coûteuse des techniques médicales, il nous semble possible d'agir de manière simple sur les réserves. Les statistiques de l'OFS nous montrent que certaines compagnies accumulent des réserves qui vont largement au-delà du minimum légal.

Une modification de la LAMal par les autorités fédérales nous paraît souhaitable. Ce changement législatif prévoirait un transfert des réserves constituées auprès de l'ancienne caisse vers la nouvelle pour éviter à cette dernière de devoir effectuer de nouvelles réserves et ainsi d'alimenter la spirale de l'augmentation des primes d'une année à l'autre. Cela ne permettrait pas d'éviter toutes les augmentations mais probablement de les limiter fortement.

Nous vous remercions donc de réserver un accueil favorable à la présente résolution.

Assureur			Réserves*		Excédent	
			disponibles	minimum légal	En millions de francs	En %
<b>Réserves excédentaires des caisses maladie</b>					> 10%	
					> 50%	
					> 25%	
					> 100%	
Agrisano	128.5	96.3	32.2	33.4 %		
AMB	14.2	7.5	6.7	89.3 %		
Aquilana	44.4	27.4	17.0	62.0 %		
Arcosana	95.2	104	-8.8	-8.5 %		
Assura	499.8	440.7	59.1	13.4 %		
Atupri	115.9	92.7	23.2	25.0 %		
Avanex	97.7	89.9	7.8	8.7 %		
Avenir	100.1	116.3	-16.2	-16.2 %		
Concordia	804.5	320.7	483.8	150.9 %		
CPT	180.2	228.2	-48.0	-21.0 %		
CSS	488.6	418.2	70.4	16.8 %		
Easy Sana	61.6	100.8	-39.2	-38.9 %		
EGK	42.4	39.7	2.7	6.8 %		
Galenos	14	10.6	3.4	32.1 %		
Helsana	878.3	605.9	272.4	45.0 %		
Hotela	20	7.9	12.1	153.2 %		
Intras	192.9	116.4	76.5	65.7 %		
Moove Sympany	55.3	14	41.3	295.0 %		
Mutuel	173.4	220.9	-47.5	-21.5 %		
ÖKK	88.9	74.1	14.8	20.0 %		
Philos	98.6	148.7	-50.1	-33.7 %		
Progrès	179.2	143.1	36.1	25.2 %		
sana24	76.7	26.3	50.4	191.6 %		
Sanitas	197.3	167.8	29.5	17.6 %		
sansan	95.2	83.1	12.1	14.6 %		
Sanagate	25.3	27.7	-2.4	-8.7 %		
Supra	115.7	107.1	8.6	8.0 %		
Swica	405.2	304.6	100.6	33.0 %		
Visana	879.8	420.1	459.7	109.4 %		
Vivacare	69.9	26.2	43.7	166.8 %		
Vivao Sympany	158.4	87.7	70.7	80.6 %		
Wincare	146.5	114.5	32.0	27.9 %		

\* en mio de francs au 1.01.2016 - Source: OFSP